



Communiqué

Pour diffusion immédiate

le 7 décembre 2020

D'après la vérificatrice générale, la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario manque de transparence dans ses activités

(TORONTO) La fonction de surveillance des jeux, de l'alcool et du cannabis de l'Ontario manque de transparence opérationnelle dans ses activités financières et de réglementation, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2020*, qui a été déposé aujourd'hui à l'Assemblée législative.

C'est la première fois que le Bureau audite les activités de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO). La Commission réglemente les secteurs de l'alcool, des jeux de hasard, des courses de chevaux et de la vente de cannabis par des détaillants privés en Ontario. Elle surveille 78 500 titulaires de permis dans les quatre secteurs.

La vérificatrice générale a conclu que la CAJO n'avait pas mis en place de processus ni de systèmes solides pour accomplir ses activités de réglementation de façon efficace dans les quatre secteurs. Les responsables de la conformité jouissent d'une marge de manœuvre considérable dans la sélection des établissements à inspecter, et ils n'ont pas consigné les raisons justifiant leurs choix. Le rapport indique également que les mesures de rendement de la CAJO ne mettent pas l'accent sur la conformité à la réglementation.

« Bien que la CAJO reçoive des subventions et dépense environ 86 millions de dollars par an, nous avons constaté qu'elle ne produit pas et ne publie pas d'états financiers audités, comme l'exige une directive gouvernementale, a souligné M^{me} Lysyk. Nous avons été surpris d'apprendre qu'il s'agit du seul organisme de réglementation ontarien à ne pas publier ce document redditionnel important. »

Les préoccupations soulevées incluaient le manque d'action face à une augmentation des signalements de transactions suspectes dans les casinos et les contrôles d'inventaire du cannabis vendu à des fins récréatives dans les magasins de détail.

« Au moment de notre audit, la CAJO avait identifié le blanchiment d'argent comme un risque important pour les casinos et reconnu les lacunes de ses processus réglementaires, mais sans élaborer de plan pour combler ces lacunes », a ajouté M^{me} Lysyk.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Pour lire le rapport, visitez www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Contexte et autres constatations :

- La CAJO compte 614 équivalents temps plein et a dépensé 86 millions de dollars en 2019-2020 pour régler environ 78 500 titulaires de permis et personnes inscrites dans 4 secteurs.
- La CAJO n'est pas autosuffisante et dépend des subventions des contribuables pour régler les secteurs. Entre 2015-2016 et 2019-2020, le ministère du Procureur général a octroyé des subventions totalisant 26,8 millions de dollars. Seuls les coûts engagés pour régler le secteur des jeux sont intégralement récupérés auprès du secteur lui-même grâce aux frais perçus et au recouvrement des coûts.
- Entre 2017 et 2019, les signalements de transactions suspectes dans les casinos ont augmenté de 19 % pour atteindre 3 722 transactions, mais leur valeur a doublé pour atteindre 340 millions de dollars. Malgré la présence dans les casinos d'agents de la Police provinciale chargés de surveiller l'intégrité des jeux et d'enquêter sur les activités potentielles de blanchiment d'argent, la CAJO n'a saisi de l'argent qu'à 4 occasions et a interdit à 38 personnes de fréquenter les casinos de l'Ontario au cours de la même période.
- D'après le rapport sur les jeux sur Internet non réglementés en Ontario que la CAJO a publié en 2015, les Ontariens pouvaient accéder à environ 2 200 sites Web de jeux illégaux exploités par 745 entreprises. Cependant, au moment de l'audit, la CAJO n'avait pris aucune mesure pour décourager ou réduire les jeux en ligne illégaux.
- Un projet gouvernemental visant à introduire les jeux en ligne sur le marché légal en créant une filiale de la CAJO chargée de diriger et de gérer ces jeux pourrait mettre la CAJO en conflit avec son rôle de réglementation.
- La plupart des ventes de cannabis à des fins récréatives dans la province demeurent illégales. Malgré la légalisation du cannabis en octobre 2018, la vente illégale de cannabis à des fins récréatives représentait environ 80 % des ventes de cannabis dans la province en 2019-2020.
- La CAJO ne surveille pas adéquatement le mouvement du cannabis à des fins récréatives jusque chez les détaillants. Entre septembre 2019 et juillet 2020, les magasins de cannabis ont déclaré avoir détruit 5 477 unités de produits du cannabis et avoir 84 228 unités de moins en stock que celles enregistrées dans leurs systèmes d'inventaire. Le CAJO n'avait aucune assurance que ces unités n'étaient pas perdues, volées ou détournées.
- Les responsables de la conformité ne suivent pas les conseils du modèle d'inspection axé sur les risques de la CAJO, selon lequel la non-conformité dans le secteur de l'alcool est plus importante la fin de semaine, et ils mènent encore la majorité de leurs inspections durant les jours de semaine.
- En février 2020, 686 appareils de jeux électroniques situés dans des casinos n'utilisaient pas le système de gestion des jeux de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG). Ces appareils ne pouvaient donc pas être surveillés à distance par la CAJO et étaient vulnérables au risque de manipulation des logiciels affectant les chances de gagner.